

SIVOS – INFORMATIONS

2026 – 2027

QU'EST CE QUE LE SIVOS ?

C'est un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, créé en 1981.

Il regroupe les trois écoles du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) : La Chapelle-Moulière, Lavoux et Liniers.

Le comité du SIVOS, composé de 4 élus par commune, se réunit au moins une fois par trimestre.

Les directrices ou directeurs d'école ainsi que les délégués des parents d'élèves sont conviés aux séances à titre consultatif.



QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le SIVOS assure :

- l'accueil et l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires (transport scolaire, pause méridienne, garderie) ;
- la gestion, l'entretien et la sécurité des bâtiments et des équipements en collaboration avec les municipalités ;
- l'achat des fournitures scolaires, matériels pédagogiques et informatiques ;
- la restauration scolaire ;
- la gestion des agents.



FONCTIONNEMENT BUDGÉTAIRE :

Le SIVOS assure ces missions au travers d'un budget unique.

Les 3 communes apportent une participation financière selon une clé de répartition basée sur le potentiel financier des 3 communes, la taille de la population et le nombre d'enfants scolarisés (84 053,66 € pour La Chapelle-Moulière, 157 317,01 € pour Lavoux, 84 049,06 € pour Liniers votés au comité du 20/04/2026)

COMPOSITION DU SIVOS :

Membres du bureau		
Président : David BRIAND – 3 ^{ème} adjoint – La Chapelle-Moulière		
Vice-présidente : Maguy LUMINEAU – maire – Lavoux		
Vice-président : Vincent MARTIN – maire – Liniers		
Délégués par commune		
La Chapelle-Moulière	Lavoux	Liniers
Sylvie ROY (déléguee Finance)	Véronique BERTHOMIER	Mathilde BOUTIN
Sonia MANUEL-COUTINHO	Christelle ROBIN	Lucie POTTIER
Arnaud MONVOISIN	Jimmy JULIENO	Jacky SURREAU

CONTACTS :

Secrétariat : Sylvie ROBERT Téléphone : **05 49 56 64 36** Courriel : **contact@sivos-lcmll.fr**
 Adresse : mairie de La Chapelle-Moulière : 2, rue de la Mairie 86210 La Chapelle-Moulière

LES ECOLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026 – 2027 :

Le RPI compte 189 élèves répartis sur 9 classes :



Répartition des élèves :

Repartition des élèves :

Liniers			La Chapelle-Moulière			Lavoux		
PS	MS-GS	MS-GS	CP	CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2
21	15-9	15-9	19	19	6-14	10-8	17-4	23
69			58			62		
189								

Horaires :

Les enfants sont accueillis par les enseignants 10 min avant le début de la classe.



Liniers		
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	9h-12h	13h15-15h45
Mercredi	9h-12h	
La Chapelle-Moulière		
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h45-11h45	13h30-15h45
Mercredi	8h45-11h45	
Lavoux		
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	9h-12h	13h30-15h45
Mercredi	9h-12h	

CANTINE :

Chaque école dispose d'une cantine et d'une cuisinière ou d'un cuisinier.

Le service de cantine est assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le tarif est de 4 € le repas depuis le 1er janvier 2025.



Les menus

Les menus sont établis par les cuisinières et cuisinier à tour de rôle chaque mois. Ils suivent le plan alimentaire élaboré à l'aide d'une diététicienne.

Les menus sont affichés devant l'école et sur le site internet des communes.

Une commission Cantine se réunit chaque trimestre pour valider les menus. Elle réunit les trois cuisinières et cuisinier, des élus du SIVOS et des parents d'élèves volontaires. Les dates sont communiquées à l'avance. **Les parents d'élèves sont libres de venir participer à ces commissions.**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	Féculents Volaille Légumes Laitage	Crudité Œufs Féculents Fromage Pâtisserie	Légumes cuits V.P.O. < 70% Féculents Laitage	Œuf < 15% lipides Poisson Légumes Féculents Fromage Fruit cru
Semaine 2	Crudité Porc Féculents Laitage	Légumes cuits Plat végétarien (Féculents) Laitage	Féculents Viande boucherie 3ème Œuf Légume Fromage Fruit cru	Œuf < 15% lipides Poisson Légumes Féculents Fromage Fruit cuit
Semaine 3	Crudité Viande boucherie 2ème Œuf Féculents Légumes Pâtisserie	Œuf < 15% lipides Volaille Féculents Laitage	Crudité V.P.O. < 70% Féculents Fromage Fruit cru	Légumes cuits Poisson Légumes Féculents Laitage
Semaine 4	Féculents Œuf Légumes Fromage Fruit cuit	Crudité Volaille Féculents Laitage	Crudité Plat végétarien (Féculents) Légumes (à Fromage) Pâtisserie	Œuf < 15% lipides Poisson Légumes Féculents Fruit cru
Semaine 5	Féculents Porc Légumes Laitage	Légumes cuits Plat végétarien (Féculents) Laitage	Crudité Viande boucherie 2ème Œuf Féculents Fromage Fruit cuit	Féculents Poisson Légumes Féculents Fromage Fruit cru

Les fournisseurs locaux sont privilégiés.

Le mercredi

La cantine n'est pas assurée le mercredi sur le RPI.

Un service de garderie est centralisé à l'école de Liniers jusqu'à 13h. Les enfants y sont acheminés par le bus scolaire.

Concernant les familles dans l'impossibilité de récupérer leur(s) enfant(s) avant 13h, le centre de loisirs de Sèvres-Anxaumont peut assurer le transport des enfants vers le centre comme suit :

- 12h : Récupération des enfants scolarisés à Lavoux.
- 12h15/12h20 : Récupération des enfants scolarisés à Liniers et de ceux scolarisés à La Chapelle-Moulière arrivant du bus.
- 12h45 maximum : Arrivée des enfants au centre de loisirs pour prendre le repas.

Les inscriptions au centre de loisirs devront se faire au préalable auprès de leur service.

<https://www.sevresanxaumont.fr/mon-quotidien/enfance-jeunesse/espace-enfance-communautaire/espace-enfance/>



TRANSPORT SCOLAIRE :

Le transport est assuré par Grand Poitiers Communauté Urbaine avec le réseau de bus Vitalis.

Ce service est « gratuit » pour tous les enfants de moins de 12 ans sous réserve de posséder une carte Modalis nominative. Celle-ci sera rechargée automatiquement à distance d'un abonnement gratuit valable jusqu'à la veille du 12ème anniversaire du voyageur, sans aucune démarche à effectuer. Cette carte est à conserver car sa validation comme titre de transport sera impérative à chaque montée. <https://www.vitalis-poitiers.fr/tarifs/>

Ce service est financé par Grand Poitiers Communauté Urbaine.



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

Horaires : <https://www.vitalis-poitiers.fr/lignes-et-horaires/>

P18 RPI LAVOUX / LINIERS / LA CHAPELLE MOULIERE				
ARRETS	L au V	ARRETS	Me	LMaJV
Lavoux Ecole	08:25	La Chapelle Ecole	12:25	16:54
Lavoux Cité	08:27	Les Maillets	12:21	16:50
Liniers Centre	08:29	Liniers Ecole	12:16	16:45
Liniers Ecole	08:33	Liniers Centre	12:13	16:42
Les Maillets	08:35	Lavoux Cité	12:12	16:40
La Chapelle Ecole	08:36	Lavoux Ecole	12:10	16:34
Liniers Ecole	08:51	Lavoux Cité	12:03	16:30
Liniers Centre	08:52	Liniers Centre	12:02	16:29
Lavoux Cité	08:54	Liniers Ecole	12:00	16:25
Lavoux Ecole	09:00	La Chapelle Ecole	11:50	16:15

GARDERIE :

Les enfants scolarisés à Liniers utilisent la garderie de Liniers quelque soit leur lieu d'habitation.

Les enfants scolarisés à La Chapelle-Moulière et à Lavoux utilisent la garderie de leur lieu d'habitation. Les enfants habitants Liniers, hors ceux qui sont scolarisés à Liniers, vont à la garderie de leur choix.

Horaires :

	Matin	Soir
Liniers	7h15-8h50	15h45-18h30
La Chapelle-Moulière	7h15-8h35	15h45-18h30
Lavoux	7h15-8h50	15h45-18h30



Le soir, la garderie est payante à partir du départ du bus.

Un petit goûter est servi aux enfants après le départ du bus.

Tarifs :

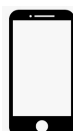
De 1 à 12 présences dans le mois : 3,56 € la présence.

De 13 à 17 présences dans le mois : 42,17 €.

De 18 présences et plus dans le mois : 61,77 €.

Pénalité de retard : 29,70 €

Elle s'appliquera en cas de retards. Vous devez contacter la garderie pour avertir de votre retard l'agente chargée de la surveillance.



TÉLÉPHONES GARDERIES :

Liniers : 05 49 56 79 63

La chapelle-Moulière : 05 49 59 20 03

Lavoux : 05 49 56 75 02